

Radio Jerico : une nouvelle étape

Depuis quelques mois, la situation financière de Radio Jerico s'avère délicate (cf. *Église de Metz* n°13 – Février 2017). La baisse des recettes publicitaires rendait son avenir incertain. Devant cette situation, je souhaitais absolument pérenniser la radio diocésaine. Je lui ai demandé d'étudier les possibilités de mutualisation avec les autres moyens de communication (revue diocésaine, réseaux sociaux, vidéo ...) et un éventuel rapprochement avec d'autres radios chrétiennes.

Après un travail de plusieurs mois, le Conseil d'administration du 27 février 2017 a voté à l'unanimité le rapprochement de Jerico avec RCF (Radios chrétiennes francophones) pour la rentrée scolaire en septembre prochain. Cette décision permettra, grâce au soutien d'un réseau national, de rétablir la situation économique en réduisant le personnel nécessaire au bon fonctionnement de la radio et de tracer des perspectives d'avenir. Ces choix de réorganisation entraînent la disparition d'un certain nombre de postes de salariés. Cela demandera d'accompagner au mieux les personnes touchées par cette réforme indispensable.

Le Conseil d'administration, le bureau et la directrice, avec l'appui des équipes de RCF, travaillent à l'élaboration d'une nouvelle grille de programme, à la réorganisation de l'équipe salariée et de l'intervention des bénévoles, à la préparation des changements de noms et à la mise en place des moyens techniques indispensables.

Je tiens à remercier toute l'équipe salariée de Radio Jerico, ses administrateurs et ses bénévoles pour le travail accompli et tous les efforts déployés pour permettre ces changements. J'invite les diocésains à se mobiliser pour aider la radio à prendre ce nouveau tournant. J'ai décidé de différer la diminution de la subvention affectée à la radio, en attribuant la même somme que les années antérieures. La radio compte également sur le soutien des donateurs qui lui est plus que jamais indispensable. En 2017, la radio devra supporter, outre le fonctionnement ordinaire, des indemnités de départ en retraite et de licenciements, ainsi que quelques investissements pour permettre le bon fonctionnement au sein du réseau RCF. Plus d'informations vous seront données par la radio et les médias diocésains dans les prochaines semaines.

+ Jean-Christophe Lagleize
Évêque de Metz